

**Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix
(ADRP)**

**Avis de demande de demande de renseignements et de prix
(ADRP)**

*Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du Bénin
(SONEB)*

Référence de la DRP : *F-DSI-115145*



Avis n° : *03A/26/SONEB/DG/ CCMP/PRMP/DSI/SPMP*

Objet : *Acquisition d'antivirus, en accord-cadre de 3 ans, à bons de commande*

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de *la SONEB* publié sur le portail web des marchés publics le *07 avril 2026*.
2. La SONEB a obtenu des ressources dans le cadre de l'exécution de son budget et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à *l'acquisition d'antivirus, en accord-cadre de 3 ans, à bons de commande*.
3. La *SONEB* sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la fourniture d'antivirus. Le marché est en lot unique et aucune variante ne sera considéré.

Ces fournitures et services sont à livrer à la Direction Générale et dans les Directions Départementales et agences de la SONEB dans un délai de trois (3) mois pour la fourniture / déploiement des licences et trois (03) ans pour le support et la maintenance durant la période de validité des licences.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

Capacité technique :

1. Être une société exerçant dans la cybersécurité et l'intégration de solutions de sécurité informatique justifiée par le registre de commerce et/ou les statuts ;
2. Disposer d'une autorisation ou une lettre de partenariat valide de l'éditeur de la solution proposée ;
3. Disposer d'une accréditation de niveau PLATINUM, GOLD ou SILVER (ou équivalent) sur la solution proposée ;
4. Disposer d'au moins deux (2) attestations de bonne fin d'exécution relatives au déploiement d'une solution XDR ou EDR/XDR intégrée à un environnement comprenant notamment des serveurs, des environnements virtualisés et des services cloud ou collaboratifs ;
5. Avoir exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025) et de l'année en cours au moins deux (02) marchés portant sur la fourniture de solution antivirale, de montant minimum H TVA vingt-sept millions (27.000.000) F CFA au Bénin ou en Afrique, **justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, société ou office d'Etat ou mixtes, représentants ou organisations internationales au Bénin), ou toute autre personnes morales de droit privé ;**
6. Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification ».

BON A LANCER

Capacité financière :

1. Fournir les états financiers des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
2. Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (3) dernières années (2023, 2024 et 2025) au moins égal à cinquante-quatre millions (54.000.000) F CFA justifié par des états financiers fournis dans la forme prescrite au point 1 de l'Annexe A-3-2 ;
3. Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de trois millions (3.000.000) F CFA, justifié par une attestation d'une banque ou institution financière agréée installée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Capacité technique :

1. Être une société exerçant dans la cybersécurité et l'intégration de solutions de sécurité informatique justifiée par le registre de commerce et/ou les statuts ;
2. Disposer d'une autorisation ou une lettre de partenariat valide de l'éditeur de la solution proposée ;
3. Disposer d'une accréditation de niveau PLATINUM, GOLD ou SILVER (ou équivalent) sur la solution proposée ;
4. Disposer d'un personnel clé et d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification » ;

Capacité financière :

BON A LANCER

1. Fournir les bilans d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence conformément au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
2. Disposer d'avoirs liquide sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de trois millions (3.000.000) F CFA, justifié par une attestation d'une banque ou institution financières agréée installée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ;
3. Fournir l'attestation d'assurance des risques professionnels (**Responsabilité civile professionnelle**) accompagnée du tableau des garanties et la copie du contrat y afférent, de montant minimum cinquante-neuf millions cinq cent mille (59.500.000) F CFA.

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre d'une durée non renouvelable de trois (03) ans avec le prestataire qui sera sélectionné. Ledit accord-cadre sera mis en œuvre par l'émission de bons de commande annuel sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin.

Le délai de réalisation est de :

- Trois (3) mois pour fourniture / déploiement des licences ;
- Trois (03) ans pour le support et la maintenance durant la période de validité des licences.

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

BON A LANCER

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne responsable des marchés publics* ; Email : prmp@soneb.bj et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix à l'adresse ci-après : 1er étage de la Direction Générale de la SONEB - Bureau 112 bis, Tél : (229) 01 95.86.98.95 de 8 h à 12 h 30 minutes et de 14 h à 17 heures 30 minutes (heures locales GMT+1) ou consulter le site internet www.soneb.bj.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du 09 OCT 2026 Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 112 bis). Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 112 bis) au plus tard le 23 OCT 2026 à 09 heures 30 minutes (heure locale GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après salle de conférence du 3^{ème} étage de la Direction Générale de la SONEB le même jour à 10 heures (heure locale GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de *cinq cent quarante mille (540.000) F CFA*.

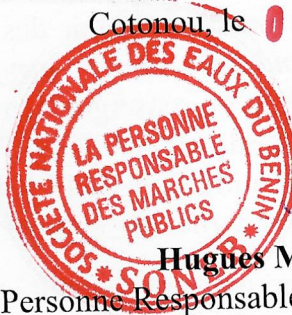
Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de ~~déclaration de garantie~~ suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

BON A LANCER

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou, le **07 OCT 2026**



Hughes MEHOU

Personne Responsable des Marchés Publics